

Poitou-Charentes, Charente-Maritime
Arces
allée EF, n° 106 Cimetière

Tombeau de Charles Fiévet, prêtre

Références du dossier

Numéro de dossier : IA17045628
Date de l'enquête initiale : 2013
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique Estuaire de la Gironde
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : tombeau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2009, D, 190

Historique

Ce tombeau est celui de Charles Fiévet, prêtre d'Arces de 1862 à sa mort, survenue en 1885.
Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Description

Le tombeau comprend une dalle et une stèle de tête. La dalle est à deux pans. La stèle, de style néo-gothique, est ornée d'un arc brisé à réseau, aveugle, d'un haut fronton triangulaire et d'une croix.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; pierre de taille

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : ornement végétal ; croix ; étoile
Précision sur les représentations :

Sur la dalle, une étoile est enroulée autour d'une croix. Le fronton de la stèle présente un décor végétal et un motif quadrilobé.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives paroissiales d'Arces. 1842-1905 : registre des délibérations et des comptes du conseil de fabrique de la paroisse d'Arces.

Annexe 1

Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique de la paroisse d'Arces :

5 juillet 1885 : assemblée du conseil de fabrique à la mémoire de M. l'abbé Charles Fiévet, décédé le 29 avril dernier, et pour souhaiter la bienvenue à son successeur, M. l'abbé Pascal Gendre.

"M. Le président s'est plu à reconnaître que M. l'abbé Charles Fiévet avait gouverné pendant vingt trois ans la paroisse avec beaucoup de sagesse et fermeté. Né en 1819 et ordonné prêtre en 1846, M. l'abbé Charles Fiévet, après avoir occupé comme vicaire les postes de Saint-Jean-d'Angély et de Saint-Martin-de-Ré et comme curé ceux de La Jarrie-Audouin et de Saint-Sauveur-de-Nuaillé, arrivant à Arces en 1862, plein de force, d'entrain et de zèle, mettant à profit ces précieuses qualités, il ne tarda pas à conquérir l'estime et l'affection de tous ses paroissiens et il sut en jouir jusqu'à son dernier jour. Aussi ses funérailles ont-elles été célébrées au milieu d'une assistance visiblement émue et attristée. Après s'être acquitté de ce pieux devoir envers la mémoire de M. l'abbé Charles Fiévet, M. le président s'est plu à saluer M. l'abbé G. Pascal Gendre comme son successeur. Précédemment vicaire de Saint-Sauveur de La Rochelle, M. l'abbé G. Pascal Gendre prenait possession de la paroisse d'Arces le 5 juillet 1885. Son installation a eu lieu au milieu d'une affluence considérable de paroissiens et de pieux étrangers venus des paroisses voisines.

Accompagné de MM. les curés d'Etaules et de Nieulle-sur-Seudre, ses deux frères, le nouveau curé entouré des membres de la fabrique, a été reçu sur le seuil du presbytère, au chant du Veni creator. Le cortège s'est dirigé au milieu des chants et de la joie publique vers l'église admirablement décorée pour la circonstance.

Délégué par Monseigneur l'évêque pour présider aux rites sacrés de l'installation, M. le curé d'Etaules présente le nouveau curé dans une paroisse jusque là désolée par la mort de son prédécesseur, comme une sorte de résurrection. Le prêtre en effet ne meurt pas. Sa mission ne s'éteint jamais. Témoin la longue série de pasteurs qui depuis le regretté M. Aubert (parti pour Tonnay-Boutonne en 1842) ont gouverné jusqu'à ce jour l'intéressante paroisse d'Arces.

Le nouveau pasteur monte à son tour en chaire et dans un discours plein d'émotion, il annonce à sa nouvelle paroisse avec quelle joie il vient la gouverner.

Puisse cette joie durer longtemps et être accompagnée des plus précieuses bénédictions du ciel. C'est l'unanime et sincère désir de tous les membres de la fabrique et de toute la paroisse (...)

NB : Pour plus de détails sur la vie de M. Charles Fiévet, voir le numéro 46 du bulletin religieux, samedi 16 mai 1885, et pour l'installation de M. l'abbé G. Pascal Gendre, voir le numéro 2, samedi 11 juillet 1885".

Le scène se répète le 11 août 1901, après le décès subit du curé G. Verdier, le 9 juillet, curé d'Arces depuis six ans, et pour l'installation de son successeur, l'abbé Brin ; puis le 17 août 1905, pour l'arrivée de l'abbé Bariteau.

Illustrations

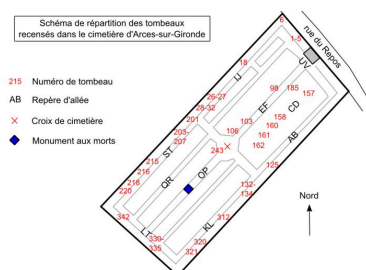


Schéma de répartition des tombeaux recensés dans le cimetière d'Arces-sur-Gironde.

Dess. Yannis Suire
IVR54_20131705685NUDA



Le tombeau.

Phot. Yannis Suire
IVR54_20131705696NUCA



Détail.

Phot. Yannis Suire
IVR54_20131705697NUCA



Détail.
Phot. Yannis Suire
IVR54_20131705698NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Cimetière d'Arces (IA17045620) Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Arces, rue du Repos

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel

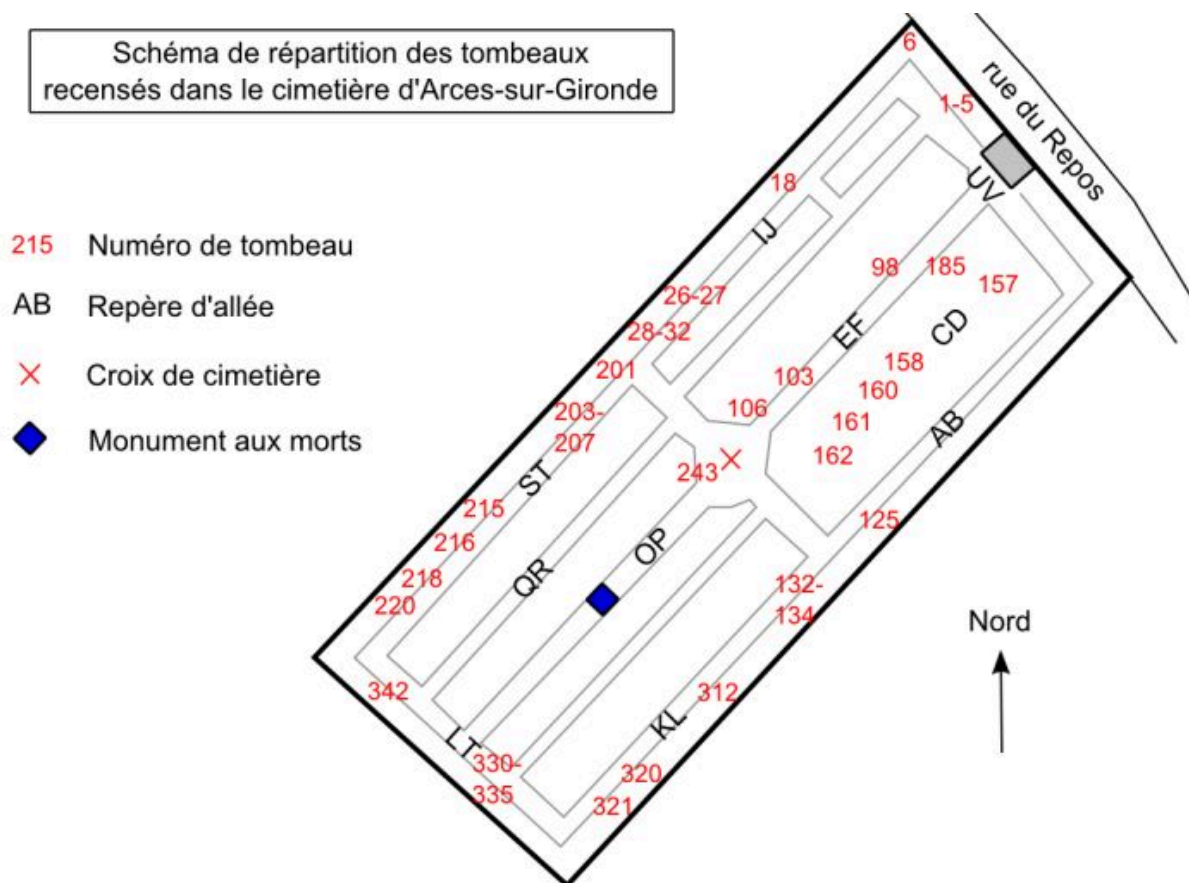


Schéma de répartition des tombeaux recensés dans le cimetière d'Arces-sur-Gironde.

IVR54_20131705685NUDA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2013

Technique de relevé : relevé schématique, reprise de fond ;

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le tombeau.

IVR54_20131705696NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail.

IVR54_20131705697NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail.

IVR54_20131705698NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation